



INTERNATIONAL MONETARY FUND FACTSHEET

Le soutien du FMI aux pays à faible revenu

Alors que la crise financière mondiale s'est propagée des économies développées aux économies en développement, le FMI a perfectionné son soutien aux pays à faible revenu. De nouvelles initiatives devraient porter les prêts concessionnels du FMI à 17 milliards de dollars EU d'ici à 2014. Ces prêts, assortis de faibles taux d'intérêt, s'inscrivent à présent dans des programmes dont les conditions sont plus souples. Le FMI a aussi remanié ses instruments de prêt, notamment pour répondre plus directement aux pays qui ont besoin d'un soutien urgent ou à court terme.

Signes de succès

Il était devenu nécessaire de perfectionner le soutien du FMI aux pays à faible revenu, ne serait-ce que parce que leurs conditions économiques se sont améliorées. La stabilité macroéconomique de nombre d'entre eux s'est nettement consolidée. Dans les années 90, la vaste majorité de ces pays se heurtaient à des problèmes économiques de longue date exigeant une réorientation radicale des politiques à long terme, souvent accompagnée d'un allègement ou d'une annulation de la dette.

Aujourd'hui, néanmoins, nombre de ces économies s'ouvrent davantage et s'intègrent dans l'économie mondiale. Les pays à faible revenu interviennent sur les marchés internationaux de capitaux, participent aux marchés de biens et de services, attirent les investissements étrangers, développent leurs propres secteurs financiers privés et tirent parti des fonds envoyés par leurs ressortissants qui travaillent à l'étranger.

Mais cette plus grande ouverture et cette intégration internationale les rendent plus vulnérables et plus exposés aux aléas de l'économie mondiale, comme l'a montré l'impact des variations brutales du cours mondial des produits alimentaires et pétroliers sur les économies de plusieurs pays en 2007 et 2008, rapidement suivi par les retombées de la crise financière mondiale. De toute évidence, la nouvelle génération de pays à faible revenu plus stables mais plus vulnérables avaient besoin d'une nouvelle génération de facilités de prêt du FMI pour les appuyer.

Des fonds plus importants

Pour contrecarrer les premiers effets négatifs de la hausse des prix des produits de base et du ralentissement de l'économie mondiale sur les pays à faible revenu, la priorité du FMI était d'accroître les ressources disponibles. La première étape a été de modifier le principal mécanisme d'aide du FMI aux pays frappés par des forces dont le contrôle leur échappe—la [Facilité de protection contre les chocs exogènes](#). Les modifications apportées en septembre 2008 ont rendu cette facilité plus simple et plus souple à utiliser et 13 pays y ont déjà fait appel depuis lors.

Le FMI a ensuite doublé le montant à la disposition des pays à faible revenu—il a relevé le plafond du montant que chaque pays peut emprunter auprès du FMI, et il a augmenté le total des prêts concessionnels à ces pays, qui devrait maintenant atteindre 8 milliards de dollars EU en 2009-10 et 17 milliards de dollars EU d'ici à 2014.

En outre, plus de 18 milliards de dollars EU sur les 250 milliards de l'allocation prévue de [droits de tirage spéciaux](#) (DTS) du FMI sont destinés aux pays à faible revenu. Ces derniers peuvent soit inclure les DTS en tant qu'actifs supplémentaires dans leurs réserves, soit les vendre pour obtenir une monnaie forte afin de satisfaire leurs besoins de balance des paiements.

Modifications des instruments de prêt

Pour assouplir et adapter son soutien financier aux différentes caractéristiques des pays à faible revenu, le FMI a créé un nouveau **Fonds de fiducie pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance**, qui offre trois nouveaux guichets de prêt. Ces derniers, qui devraient être opérationnels vers la fin de 2009 lorsque les pays donateurs auront donné leur aval définitif, sont les suivants :

La Facilité élargie de crédit (FEC), qui remplace la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC). La FEC

- Offre une intervention soutenue en cas de besoins à moyen terme de la balance des paiements
- Devrait reposer sur la propre stratégie de réduction de la pauvreté du pays et
- Offre aux pays des délais plus souples que la FRPC pour produire un document officiel de stratégie de réduction de la pauvreté.

La Facilité de crédit de confirmation (FCC), qui remplace la composante à accès élevé de la Facilité de protection contre les chocs exogènes, et s'apparente à l'accord de confirmation pour les pays à revenus intermédiaires. La FCC

- Offre un soutien souple aux pays à faible revenu qui ont des besoins de financement et d'ajustement à court terme à la suite de chocs intérieurs ou extérieurs ou de dérapages de la politique économique
- Cible les pays qui n'ont plus de problèmes prolongés de balance des paiements mais peuvent avoir besoin d'aide de temps à autre et
- Peut aussi être utilisée comme assurance à titre de précaution.

La Facilité de crédit rapide (FCR), qui

- Offre un soutien financier limité sous la forme d'un paiement unique et immédiat aux pays à faible revenu qui ont des besoins de financement urgents
- Remplace un prêt habituel du FMI lorsque le recours aux deux autres facilités, qui font intervenir des programmes sur un à trois ans, n'est ni nécessaire ni possible et
- Offre un financement très souple qui prévoit des prêts à utilisation unique qui remplacent la composante à accès rapide de la Facilité de protection contre les chocs exogènes et l'aide d'urgence à la suite de catastrophes naturelles bonifiée; elle permet aussi aux pays qui sortent d'un conflit ou sont dans une situation précaire de procéder à des tirages successifs; elle remplace et élargit l'assistance d'urgence post-conflit bonifiée.

Pour obtenir des avis de politique économique et envoyer un signal aux donateurs, les pays peuvent demander une assistance non financière dans le cadre de [l'Instrument de soutien à la politique économique](#) (ISPE). Cette dernière

- Appuie les pays à faible revenu qui ont stabilisé leur situation macroéconomique et par conséquent n'ont pas besoin de l'assistance FMI et
- Peut offrir un accès accéléré à la nouvelle FCC au cas où apparaîtraient de nouveaux besoins de financement.

Exceptionnellement, tous les paiements d'intérêts dus au FMI au titre de ses instruments de prêt concessionnels sont suspendus pour les pays à faible revenu jusqu'à la fin de 2011.

Le soutien financier accru du FMI aux pays à faible revenu s'accompagne de modifications dans l'élaboration et le montage des stratégies convenues de politique économique—appelées programmes—qui accompagnent les prêts du FMI. Ces changements visent les objectifs suivants:

- Davantage axer tous ces programmes sur le soutien à la réduction de la pauvreté et à la croissance
- Préserver les dépenses publiques, même lorsque les recettes doivent être réduites à cause du ralentissement de l'économie
- Hiérarchiser les budgets nationaux pour privilégier les dépenses ciblées sur les pauvres et
- Associer les conditions de prêt à des questions cruciales, telles que la gestion transparente des ressources publiques.